

NFA

LABEL NFA CERTIF · PRATIQUE SPORTIVE

MOVE CERTIF®

Référentiel de labellisation — synthèse

Sécurité, encadrement et éthique de la pratique sportive

NFA NINETY FOUR AGENCY SAS · SIREN 892 847 575

Version de synthèse · 16/06/2026 · contact@nfacertification.fr

Un engagement vérifiable

MOVE CERTIF® est le référentiel français de sécurité, d'encadrement et d'éthique de la pratique sportive. Il offre aux clubs, académies et encadrants un cadre clair, audité et vérifiable pour protéger les pratiquants, professionnaliser l'encadrement et distinguer les structures exemplaires.

Le référentiel s'organise en **7 engagements** déclinés en **35 indicateurs** évalués lors de l'audit, alignés sur les exigences de sécurité, d'honorabilité et d'éthique du sport.

Ce que le label n'est pas. MOVE CERTIF® est un label privé (marque déposée). Il ne constitue ni une certification d'État, ni un agrément ministériel, ni une homologation fédérale. Il ne se substitue pas aux obligations légales applicables à l'encadrement sportif (qualifications et carte professionnelle, contrôle d'honorabilité, déclaration des établissements d'activités physiques et sportives).

7 engagements • 35 indicateurs

1 Sécurité des pratiquants

Des pratiquants protégés et des installations conformes.

- 1.1 Conformité des équipements et installations ; vérifications périodiques.
- 1.2 Encadrants formés aux premiers secours (PSC1 ou équivalent).
- 1.3 Protocole d'urgence et trousse de secours accessibles.
- 1.4 Couverture en assurance responsabilité civile et individuelle accident.
- 1.5 Prévention et gestion des blessures (échauffement, charge adaptée, retour au jeu).

2 Encadrement qualifié

Un encadrement diplômé, qualifié et à jour.

- 2.1 Encadrants titulaires des diplômes et qualifications requis (BPJEPS, CQP, diplôme fédéral).
- 2.2 Taux d'encadrement adapté à l'âge et au public.
- 2.3 Formation continue et actualisation des encadrants.
- 2.4 Carte professionnelle d'éducateur sportif à jour, le cas échéant.
- 2.5 Référent technique identifié.

3 Intégrité sportive

Fair-play, lutte antidopage et refus de la triche.

- 3.1 Sensibilisation à la lutte antidopage.
- 3.2 Prévention de la manipulation des compétitions et des paris.
- 3.3 Charte de fair-play et de respect de l'arbitrage.
- 3.4 Règlement intérieur connu et appliqué.
- 3.5 Traçabilité des procédures disciplinaires.

4

Protection des publics

Honorabilité contrôlée, mineurs et publics vulnérables protégés.

- 4.1 Contrôle d'honorabilité de l'ensemble des encadrants, bénévoles compris.
- 4.2 Dispositif de prévention des violences sexuelles et du bizutage.
- 4.3 Référent « protection » identifié et joignable.
- 4.4 Procédure de signalement et de remontée aux autorités.
- 4.5 Information des pratiquants et des familles sur leurs droits et recours.

5

Inclusion & accessibilité

Accessibilité, mixité et égalité d'accès au sport.

- 5.1 Politique d'accueil des publics en situation de handicap.
- 5.2 Mixité et égalité femmes-hommes dans la pratique et l'encadrement.
- 5.3 Accessibilité financière (tarifs solidaires, aides).
- 5.4 Lutte contre les discriminations.
- 5.5 Ouverture aux publics éloignés du sport (quartiers prioritaires, ruralité).

6

Santé & bien-être

Charge adaptée, suivi et prévention du surentraînement.

- 6.1 Suivi médical adapté (certificat ou questionnaire de santé).
- 6.2 Charge d'entraînement adaptée à l'âge et au niveau.
- 6.3 Prévention du surentraînement et des troubles associés.
- 6.4 Sensibilisation à l'hydratation, à la nutrition et au sommeil.
- 6.5 Prise en compte du bien-être psychologique du pratiquant.

7

Anti-dérives & gouvernance

Gouvernance transparente, prévention et signalement.

- 7.1 Gouvernance associative transparente (statuts, assemblées, comptes).
- 7.2 Prévention des dérives (sectaires, communautaires, emprise).
- 7.3 Encadrement de la communication et de l'usage des réseaux sociaux.
- 7.4 Protection des lanceurs d'alerte.
- 7.5 Dispositif de signalement et de remédiation des dérives.

ÉVALUATION

Les niveaux du label

Le niveau obtenu se gagne à l'audit : il ne s'achète pas. Le tarif dépend du périmètre, pas du résultat.

Bronze	Conformité de base	Les exigences minimales du référentiel sont satisfaites.
Argent	Conformité confirmée	Les engagements sont documentés et mis en œuvre de façon régulière.
Or	Maîtrise	Démarche structurée, pilotée et évaluée dans la durée.
Platine	Excellence	Niveau de référence : amélioration continue et exemplarité démontrée.

LE PROCESSUS

Comment obtenir le label

- 1 Candidature**
Dépôt du dossier sur l'espace candidat : structure, encadrants et pièces justificatives.
- 2 Charte & dossier de preuve**
Signature de la charte d'engagement et constitution du dossier de preuve.
- 3 Audit NFA**
Examen par un auditeur NFA, sur pièces, à distance ou sur site, selon le périmètre.
- 4 Attribution**
Niveau attribué (Bronze à Platine), badge QR vérifiable et fiche annuaire publique.

MOVE CERTIF® est une marque déposée de NFA NINETY FOUR AGENCY SAS (SIREN 892 847 575). Document de synthèse à valeur d'information ; le référentiel complet et la grille d'audit font foi. TVA non applicable, article 293 B du CGI. © 2026 NFA Certif — Tous droits réservés.